

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 38 (1902)
Heft: 26

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

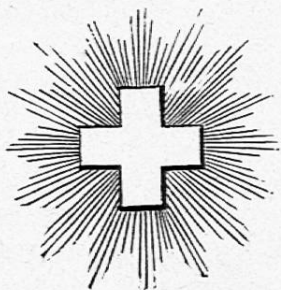
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *L'hygiène scolaire en France.* — *La sortie de l'école.* — *L'été.* — *Chronique scolaire : Confédération suisse, Vaud, Jura bernois, Berne.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *La géographie locale.* — *Sujets d'examens aux écoles primaires de Genève.* — *Récitation.* — *Dictées.* — *Comptabilité.* — *Variété.*

L'HYGIÈNE SCOLAIRE EN FRANCE

La mode est aux ligues et aux associations de toute nature. Il n'y a presque pas d'exagération à dire que, par le temps qui court, chaque jour voit s'en former une nouvelle. Les unes sont politiques, d'autres sont économiques, d'autres professionnelles, d'autres encore pédagogiques, ou morales, ou artistiques, ou sociales... Je ne saurais épuiser la liste des qualificatifs qu'elles se donnent. Beaucoup, assurément, ne procèdent pas d'une pensée aussi juste, ou ne se proposent pas un but aussi important que la dernière dont les journaux, à l'heure où j'écris, enregistrent la naissance. Cette nouveau-née est la *Ligue des médecins et des familles* que viennent de mettre au monde trois praticiens des hôpitaux de Paris : les docteurs P. Le Gendre, Albert Matthieu et André Thomas. Ces messieurs n'aspirent à rien moins qu'à réaliser, avec l'aide de leurs collègues, des parents et de tous les maîtres de l'enfance et de la jeunesse française, une réforme qu'il nous faut bien regarder comme extrêmement difficile, la plus difficile même de toutes les réformes scolaires, puisque depuis trois siècles et demi que l'on en connaît la nécessité (je ne veux pas remonter plus haut que Rabelais, qui lui fit place en son plan d'éducation), elle est encore pour nous à l'état de bien convoité, placé hors de nos atteintes en quelque resplendissant et inaccessible royaume d'Utopie. Oui, ces messieurs voudraient déterminer un puissant courant d'opinion qui forçât l'institution enseignante, la vénérable mère Université, à prendre largement souci de la *santé* et du *développement physique* des milliers et des milliers d'enfants qu'elle a sous sa tutelle et qu'on lui reproche, — hélas ! combien cette accusation est méri-

tée ! — de débilitier pour toute leur vie en les obligeant, par ses programmes et ses examens encyclopédiques, à une dépense d'énergie cérébrale égale pour tous, quelles que soient leurs inégalités réelles, et du reste bien supérieure à celle qui peut être faite normalement et sans danger dans cet âge de la croissance et de l'affermissement des organes corporels. Il ne s'agit donc pas seulement de l'intérêt immédiat d'un fort grand nombre de jeunes êtres dignes de pitié : c'est l'avenir même de la race qui est en jeu, comme on l'a tant de fois répété dans tant de discours éloquentes et applaudis sur la nécessité d'une régénérescence physique que toujours on appelle et qui jamais ne vient. Puisse la *Ligue des médecins et des familles* en hâter l'heure !

Rien de plus vrai et de plus pénétrant que les lignes suivantes d'une circulaire, où les fondateurs de cette ligue en définissent le but et la portée :

« ... Beaucoup de médecins et de pères de famille, disent-ils, déplorent les conditions d'hygiène défectueuse dans lesquelles sont maintenus, pendant de longues années, les élèves des écoles et particulièrement ceux des établissements d'enseignement secondaire. Ils sont véritablement effrayés pour l'avenir des individus et de la race elle-même de voir des enfants et des jeunes gens vivre d'une vie trop sédentaire, sans exercice physique suffisant, dans l'air confiné de locaux bien souvent trop restreints et mal aérés. Ils regrettent que des programmes trop chargés exposent les élèves laborieux au surmenage cérébral et amènent l'éparpillement des efforts intellectuels. Ils regrettent également que les méthodes d'enseignement exercent beaucoup plus la mémoire que la réflexion et le jugement.

» Une centaine de médecins, dont vous trouverez les noms plus loin, ont pensé qu'il était temps d'éclairer l'opinion publique et de réagir vigoureusement contre les errements du passé. Ils ont décidé la fondation d'une association de propagande et d'étude, à laquelle ils ont donné le nom de Ligue des médecins et des familles pour l'amélioration de l'hygiène physique et intellectuelle dans les écoles. »

Avant la constitution définitive de l'association, une réunion préparatoire des adhérents parisiens avait eu lieu, dans laquelle on avait posé les principes dont il semblait qu'elle dût s'inspirer et déterminé les moyens d'action auxquels elle devrait recourir. Les uns et les autres sont rapportés dans la même circulaire, et j'en détache pour vous l'énoncé textuel :

« I. La Ligue des médecins et des familles considère comme un danger public le mépris des préceptes de l'hygiène et l'oubli des nécessités du développement physique dans l'étude des enfants et des jeunes gens.

II. Elle a pour but l'amélioration de l'hygiène physique et intellectuelle dans les écoles.

III. Elle considère comme fondamentaux les principes suivants :

1^o Il est indispensable de donner à la vie au grand air et aux exercices physiques, sagement mesurés, toute l'importance que réclame l'hygiène d'enfants et de jeunes gens en voie de développement ;

2^o Il est indispensable que les programmes des études et des examens de sortie ne soient pas trop chargés et empêchent l'éparpillement des efforts intellectuels ;

3^o Les méthodes d'enseignement doivent se proposer beaucoup plus d'exercer la réflexion et le jugement que de surcharger la mémoire ;

4^o Il doit être tenu compte, dans la mesure du possible, de l'individualité

physique et cérébrale des élèves, et, pour cela, il importe de limiter leur nombre dans chaque classe ;

5° Il est désirable que les médecins et les pères de famille, désignés par le Comité-directeur de la Ligue, soient délégués à titre consultatif près du Conseil supérieur de l'instruction publique lors de la discussion des programmes et des méthodes de l'enseignement ;

6° Il y aurait lieu d'instituer, près de chaque établissement scolaire, un comité chargé de la surveillance générale de l'hygiène ; le comité serait formé du directeur, de professeurs, de médecins et de pères de famille ayant leurs enfants dans l'établissement.

IV. La Ligue des médecins et des familles se propose de faire une campagne active pour la vulgarisation et l'application des principes précédents.

V. Les moyens d'action de la société seront :

1° La propagande faite par chacun de ses membres individuellement ;

2° La propagande collective par des publications ou des conférences faites par les soins de la Ligue ;

3° La création de comités en province.

4° Des démarches auprès des pouvoirs publics et des corps élus faites par les soins du comité. »

Si jamais un tel programme est rempli, il est évident que la fondation de la *Ligue des médecins et des familles* devra être regardée en France comme un grand événement pédagogique. C'est pourquoi j'ai tenu à vous la signaler dès aujourd'hui. Je souhaite ardemment d'avoir par la suite à vous entretenir de l'extension de cette ligue et de ses succès.

H. MOSSIER.

La sortie de l'école.

C'est la sortie de l'école ;
Le bon maître se sent bien las ;
Et le joyeux essaim s'envole
Vers les foyers aimés, là-bas.

L'heure a sonné, fermez le livre,
Rentrez la plume et l'encrier.
Chers écoliers, heureux de vivre,
Allez sur le chemin, crier.

Les tout petits, tremblants, timides,
Sortent doucement les premiers ;
Puis les plus grands, encor candides.
Les paresseux sont les derniers.

L'on entend de longs cris de joie ;
Oh ! que c'est bon la liberté !
Tous les écoliers sont en proie
A l'enivrement mérité.

On a travaillé, je vous prie,
On a très bien su sa leçon ;
Et l'on veut que maman sourie
De voir rentrer son grand garçon.

C'est la sortie de l'école ;
Le bon maître se sent bien las ;
Et le joyeux essaim s'envole
Vers les foyers aimés, là-bas.

C. A. A.



Moissons de fleurs.

L'Été.

Midi de l'an et des saisons,
Royal Été, tu te recueilles
Dans la gloire des floraisons
Et la verte splendeur des feuilles.

Tu parfumes les soirs vermeils
De l'ardeur des vignes fleuries
Et, le jour, tes ardents soleils
Embaument l'herbe des prairies.

Tu mets de grands sourires bleus
Sur l'eau des lacs et des fontaines;
Tu mûris les blés onduleux
Et les avoines dans les plaines.

Pour la grâce, jeunes et vieux
Se sentent l'âme illuminée ;
Tu rends les cœurs saints et joyeux
O pourpre Été, roi de l'année.

ANDRÉ THEURIET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Subventions scolaires à l'école primaire. — La discussion sur cet objet, liquidée au Conseil national le vendredi 6 juin dernier, ne pourra avoir lieu au Conseil des Etats que dans la prochaine session d'automne. La séance de la Commission chargée de rapporter sur cet objet aura lieu prochainement à Soleure sous la présidence de M. Munzinger.

Examens des recrues. — La Commission de gestion du Conseil national se prononce contre l'inscription des notes de l'examen pédagogique dans les livrets de service; mais le Conseil fédéral, par l'organe de M. Muller, en a proposé le maintien.

XVII^{me} cours normal suisse de travaux manuels. — Dans sa séance du 15 juin, le comité de la Société suisse pour la propagation des travaux manuels dans les écoles de garçons a décidé que, pendant la dernière semaine du cours de Lausanne, soit du 3 au 9 août, M. Oertli, instituteur à Zurich, donnerait aux élèves du cours élémentaire des leçons spéciales de dessin au pinceau (brushwork). L'enseignement sera donné le matin, d'après des expériences faites avec une classe de petits enfants.

Cet enseignement de la forme et de la couleur par le procédé du brushwork, captive les écoliers des classes enfantines, il répond à l'un des besoins les plus impérieux de leur jeune activité.

Le cours que nous annonçons est une occasion unique pour les maitresses d'écoles enfantines d'apprendre à connaître ce nouveau travail et à s'en servir dans leur classe. M. Oertli est un maître très capable dont les leçons ont été hautement appréciées par les nombreux participants des derniers cours normaux.

Nous attirons très vivement sur le cours que nous annonçons l'attention des institutrices frébéliennes. La modeste finance d'inscription de fr. 10 qui sera demandée n'est pas pour arrêter leur désir de perfectionner leurs connaissances professionnelles.

VAUD. — Lausanne. — Examens. Dans l'examen pour la nomination d'une régente, le 13 juin dernier, les sujets suivants ont été traités par les « candidates : »

Français : Préparer, avec le concours des élèves, le plan d'une composition sur l'un des sujets suivants : 1^o le pain ; 2^o le sapin ; 3^o le printemps.

Arithmétique : Expliquer ce qu'est le $\frac{\text{‰}}$; applications pratiques.

— **Augmentations de traitement.** — Les autorités communales de La Sarraz, viennent d'accorder une gratification de fr. 400 à M. Nicole, qui a dirigé la première classe de cette localité pendant 11 ans et qui a été appelé à Lausanne. Elles ont aussi élevé le traitement de Mmes Maire et Monnier.

Les autorités communales ont élevé le traitement de leur instituteur, M. Clément et de leur institutrice Mme Roulet. E. S.

— **Fournitures scolaires.** — L'impression du nouveau manuel de chant a commencé et se poursuit activement. Celle du manuel d'histoire biblique, Nouveau Testament, et celle du manuel de lecture destiné aux élèves faisant partie du degré intermédiaire des écoles primaires vont commencer incessamment. Nous pouvons espérer que ces trois nouveaux manuels pourront être remis aux écoliers de notre canton au commencement du prochain semestre d'hiver.

L'élaboration des recueils de problèmes pour les degrés intermédiaire et supérieur, ainsi que celle du manuel concernant l'enseignement du calcul au degré inférieur, se fera dans le courant de cet été. Les différents auteurs désignés par

le Département de l'Instruction publique viennent de se répartir le travail de remaniement des concours qu'ils ont présentés. L. HENCHOZ.

— **Deux départs.** — La commune de *Baulmes* possède trois instituteurs, MM. Favre, Grin et Vulliemin, qui ont passé toute leur carrière dans cette localité. M. Favre a obtenu son brevet en 1863, M. Grin en 1871 et M. Vulliemin en 1870. Une correspondance aux journaux politiques apprécie comme suit l'œuvre de ces anciens collègues. « Ces carrières ont été moins remarquables encore par leur durée que par leur beauté morale faite de dévouement sans réserve, de ponctualité jamais en défaut, de méthode excellente et de discipline personnelle exemplaire ; on comprendra nos regrets de perdre des hommes qui furent des éducateurs dans toute la force du mot. » Nous ajoutons que MM. Favre, Grin et Vulliemin ont été d'excellents collègues, francs, bienveillants, sachant accueillir les jeunes et les encourager et qu'en tout temps ils ont fait honneur au corps enseignant primaire vaudois.

Sur les instances des autorités scolaires, M. Favre, encore vigoureux et alerte, malgré ses trente-neuf ans de travail, a consenti à rester à la tête de sa classe pour un peu de temps encore. MM. Grin et Vulliemin, pour des motifs personnels, ont dû maintenir leur démission.

Les autorités communales, comme témoignage de reconnaissance, ont voté une gratification de 300 fr. à chacun des démissionnaires. Elles ont porté le traitement de M. Favre à 1700 fr. et celui des deux autres postes à 1500 fr. plus 100 fr. pour les fonctions d'Eglise. Honneur aux intelligentes autorités de Baulmes !

Nous souhaitons de tout notre cœur à MM. Grin et Vulliemin une longue et heureuse retraite. ERNEST SAVARY.

JURA BERNOIS. — **Absences scolaires.** — Quand un enfant est longtemps malade, même pendant plusieurs périodes de censure, l'instituteur doit inscrire les absences et en tenir compte dans le calcul du pour cent de fréquentation. Ce n'est que lorsqu'un enfant a été dispensé pour un semestre par la Direction de l'Instruction publique qu'il est permis de faire abstraction de l'inscription des absences et d'écrire au registre, en regard du nom de l'élève : *Dispensé pendant ce semestre par la Direction de l'Instruction publique.*

— **Bulletins de recrutement,** — D'après une communication du Département militaire fédéral, en date du 20 avril 1902, les bulletins de recrutement seront rigoureusement exigés et toutes les recrues qui n'en posséderont pas seront dénoncées. La Direction de l'Instruction publique invite les commissions scolaires, le corps enseignant primaire et secondaire à remplir exactement les bulletins annexés aux livrets scolaires afin d'éviter des punitions aux jeunes gens qui se présenteront au prochain recrutement. On sait que ces formulaires, dans le cas où ils auraient disparu des livrets, peuvent être demandés aux inspecteurs primaires.

— † **Clémentine Respinguet.** — Le 16 juin, au matin, s'est éteinte, après une courte maladie, Mlle Clémentine Respinguet, institutrice à l'école inférieure de Courcelon.

Née à Courcelon le 12 juillet 1848, Mlle Respinguet avait suivi les écoles de Courroux et l'école secondaire de Delémont. Elle avait été brevetée le 29 octobre 1869, dirigeant déjà l'école de sa commune d'origine au moment où elle passait l'examen du brevet. C'était une institutrice dévouée, fidèle et consciencieuse, faisant du bien autour d'elle, surtout à ses proches. Douée de beaucoup de patience, elle tenait d'une main ferme la discipline dans sa chère école. Le corps enseignant du district de Delémont a perdu en Mlle Respinguet une collègue aimée dont la mémoire restera longtemps en souvenir à ceux qui ont pu apprécier son caractère aimable et ses excellentes qualités.

— **Ecoles normales.** — M. A. Rossel a été réélu comme maître à l'École normale de Porrentruy.

— **Conférence des instituteurs du district de Moutier.** — La section de Moutier de la Société cantonale des instituteurs s'est réunie le 14 juin, à Reconvilier sous la présidence de M. *Sauvain*, instituteur à Courrendlin. Après un exercice de chant dirigé par M. *Achille Rossé*, les collègues se dirigent sur la place de gymnastique où M. *Berner* donne une leçon aux jeunes filles de l'école primaire supérieure. Cette leçon, très variée, comprend des exercices de marche, des exercices libres et des exercices aux appareils (reck, barres parallèles). Il faut louer la bonne tenue des élèves, la précision du commandement et la correction de l'exécution. Parmi les exercices qui ont vivement frappé les spectateurs, citons les exercices avec drapeaux, avec cannes, à la corde courte et les jeux. On ne peut assez louer, pour l'instruction commune du corps enseignant, des leçons pratiques aussi bien données que celle de M. *Berner*.

M. *Sautebin*, maître de l'école supérieure de Reconvilier, présente un rapport sur la dernière assemblée des délégués de la Société des instituteurs.

M. *Tendon*, instituteur aux Genevez, lit un mémoire sur l'épargne dans l'école. L'auteur est partisan des caisses d'épargne scolaires qui peuvent recevoir le superflu de l'argent des élèves, quand ce superflu existe. M. *Tendon* s'est contenté de signaler les avantages de l'institution qu'il préconise, sans en signaler les inconvénients.

M. *Sautebin*, qui s'est fait l'organe de ses collègues pour demander à la Direction militaire la suppression du service pour le corps enseignant, a reçu de l'autorité supérieure une réponse négative. Dans ces conditions, M. *Sautebin* estime que l'instituteur jurassien aurait avantage à se conformer à l'exemple des collègues de l'ancien canton qui fournissent à l'armée un nombre respectable de sous-officiers et d'officiers. La considération dont jouit l'instituteur dans la société ne pourrait qu'augmenter avec cette pratique.

Avant de clore la séance, M. le président rend hommage à la mémoire de M. *Léon Voirol*, instituteur aux Genevez, qui a été enlevé ce printemps à l'affection de ses amis.

Un dîner très bien servi par M. *Wyss* réunit ensuite institutrices et instituteurs au restaurant du Midi. Une gaieté saine, un entrain de bon aloi ne cessèrent d'y régner jusqu'au départ des trains. Citons, comme intermède, le joli ballet dansé par huit fillettes de l'école primaire supérieure, toutes en blanc avec tambourins entourés de lierre. C'était du plus bel effet. Ajoutons que M. le Dr *Minder*, maire, et M. *Schærer*, président de la commission d'école, assistaient à la séance.

H. GOBAT.

BERNE. — **Le cours spécial à l'usage des élèves de langue étrangère**, institué il y a cinq ans à l'École secondaire des garçons de la ville de Berne, vient de s'ouvrir pour la sixième fois. Il est principalement destiné aux jeunes gens de la Suisse française ou italienne qui se préparent à entrer dans les diverses administrations de l'État et autres, telles que les postes et télégraphes, les chemins de fer, etc. ; qui désirent entrer dans une banque ou dans une maison de commerce, embrasser une profession manuelle ou faire des études supérieures, et qui, dans ce but, sentent le besoin de se perfectionner dans la langue allemande. Dès que ces élèves ont acquis une préparation suffisante, ils sont admis à suivre régulièrement toutes les autres branches du programme de l'école. Il est perçu une rétribution de 25 francs pour ce cours spécial. La fréquentation de l'École secondaire est gratuite, à l'exception d'une finance d'entrée de 5 francs. — S'adresser pour les inscriptions au directeur de l'École. Le maître auquel a été confié le cours est prêt à procurer logis et pension aux élèves sur le désir de leurs parents.

BIBLIOGRAPHIE

A lire la quatrième livraison de l'*Histoire du canton de Vaud*, par P. Maillefer (Lausanne, Payot et Cie éditeurs) et, en particulier, l'histoire du comte Pierre II de Savoie surnommé le *Petit Charlemagne*.

Deutsche Stunden. — Nouvelle méthode d'allemand, basée sur l'enseignement intuitif, par Hans Schacht, Cours supérieur. — Payot et Co, libraires-éditeurs, Lausanne.

Ce livre est la continuation de celui qui a paru il y a trois ans, sous le même titre. C'est dire qu'on y retrouvera la même méthode d'enseignement. La base intuitive a été prise, pour la troisième année, dans trois tableaux de Hölzel : *Der Frühling*, *der Sommer*, *das Gebirge*, et dans les cartes murales de la Suisse et d'Allemagne. Ces dernières doivent surtout servir à la description du cours du Rhin qui occupe deux numéros du manuel. Pour la quatrième année, la matière d'intuition consiste aussi en un tableau de Hölzel, la ville, qui est étudiée en quatre chapitres successifs et sert en outre d'introduction à « Un voyage à Berlin » lequel forme la dernière subdivision de cette partie et n'occupe pas moins de douze chapitres. Au total, ces exercices à base concrète occupent 32 numéros sur 84, c'est-à-dire moins de la moitié. Les autres sont consacrés à la grammaire, théorique et pratique.

Cet ouvrage a en outre deux appendices. L'un, qui termine la troisième partie, renferme un tableau des conjugaisons avec quelques règles s'y rapportant, plus vingt-deux morceaux de lecture, prose et poésie, destinés à apporter un peu de variété dans l'étude des tableaux qui pourrait, à la longue, paraître monotone. L'autre est un cours systématique de grammaire qui n'occupe pas moins de 80 pages.

Comme on a pu s'en apercevoir par les indications qui précèdent, l'étude théorique de la langue occupe la place prépondérante dans ce manuel. On pourrait se demander si elle n'est pas excessive, car il ne faut pas oublier qu'une langue est un art, qui, comme tous les autres arts, s'apprend par la pratique et non par les règles. En y regardant de près, on reconnaîtra bien vite que, dans la première partie en particulier, on a bien plus affaire à une grammaire d'idées qu'à une grammaire de mots, que les formes étudiées relèvent plutôt du vocabulaire que de la lexicologie ou de la syntaxe, que les exemples choisis se rattachent presque toujours plus ou moins directement au texte étudié auparavant, qu'enfin, la plupart du temps aussi, ces notions grammaticales ne sont point destinées à être mémorisées, mais doivent servir plutôt à initier l'élève aux exercices de dérivation, de formation des mots, de déclinaison ou de conjugaison. Quant au cours systématique, il ne faudra pas non plus, pensons-nous, le parcourir d'une manière suivie, comme couronnement, en quelque sorte, des notions pratiques acquises. Ce doit être plutôt une sorte de *vade mecum* auquel le maître renverra les élèves au fur et à mesure que certaines difficultés se présenteront. Ceux donc à qui les longues séries de préceptes grammaticaux font peur, nous sommes du nombre, peuvent se rassurer : ce livre pourra n'être pour eux qu'un honnête guide, toujours bien informé, toujours prêt à donner le renseignement désiré au moment voulu. Quant à ceux qui, dans l'étude d'une langue, ne voient de salut que dans un code de règles bien ordonné, ils trouveront là aussi de quoi les satisfaire. On dirait même que quelquefois l'auteur a voulu leur tendre une main secourable.

Lorsque nous aurons encore ajouté que cet ouvrage renferme un demi-douzaine de lettres comme modèles du genre et deux charmantes vues du Rhin, nous aurons fini d'en énumérer toutes les richesses. Il ne nous reste qu'à lui souhaiter, et il le mérite, le succès de son prédécesseur.

L. J.

PARTIE PRATIQUE

La Géographie locale.

(Question posée à nos lecteurs, le 7 juin 1902.)

Très peu de réponses nous sont parvenues : nous avons donc toute latitude pour dire notre sentiment personnel sur cet enseignement, nouveau à beaucoup d'égards. Il n'existe rien en effet dans notre littérature scolaire romande qui oriente l'instituteur et le conduise dans cette région plus familière aux yeux qu'à l'esprit. L'Ecole nous a, pendant si longtemps, entraînés loin du lieu natal que nous avons mille peines à y revenir pour y concentrer notre attention et y puiser la matière de notre premier enseignement. Cependant, la raison, l'intérêt, le devoir, tout nous invite à faire du milieu où nous vivons une étude sérieuse et complète. Si, en général, cet enseignement a végété, il faut en accuser bien plus les habitudes traditionnelles, consacrées par l'esprit public et sanctionnées par l'autorité, que la mauvaise volonté des instituteurs. Chez nous, les innovations se paient souvent fort cher, surtout si le succès ne les accompagne pas immédiatement ; voilà pourquoi la routine refléurit vite.

L'étude de la géographie locale est rendue difficile, en plein air surtout, par le trop grand nombre d'élèves qu'il faut conduire et surveiller à la fois ; beaucoup se laissent facilement distraire par d'autres objets que celui de la leçon, car les yeux sont sollicités de tous côtés. Pour maintenir l'ordre et l'activité partout, il est utile de bien préciser le but de l'excursion, de déterminer exactement ce que l'on se propose d'apprendre, et de donner à chaque élève ou groupe d'élèves une tâche spéciale d'observation. Quand le maître ou la maîtresse a préparé sérieusement le travail, on réussit bientôt à intéresser toute la classe à l'œuvre commune : il suffit d'y ajouter un peu de talent d'organisation.

Il est assez probable que l'enfant ne se rendra pas exactement compte, au début, de ce qu'il a à faire : c'est pour lui tout un apprentissage que l'étude en plein air. Tâchons dès l'abord de lui rendre ce travail aimable ; pas trop de discipline militaire, de stricte observation du silence, de gêne dans les allures ! Qu'il y ait de l'aisance, du mouvement, de l'entrain et de la gaieté dans la troupe enfantine ! Plutôt des promenades de demi-heure ou d'une heure que de deux ou trois ! Pas de dissertations, de discours en rue ou en rase campagne ! Gardons tout cela pour la leçon en classe. Bornons-nous à enregistrer des faits, des nombres, des relations naturelles ou accidentelles entre les choses ; plus tard, entre quatre murs, nous ordonnerons toutes ces acquisitions et nous en tirerons des conclusions utiles.

Enfin, souvenons-nous bien que *géographie* ne signifie pas exclusivement *topographie*. On l'a trop pensé jusqu'à présent ; et

les leçons de géographie locale sont devenues d'arides exercices d'orientation en plein air ou en classe. Les questions de distance, de situation et d'altitude ne doivent certes pas être négligées ; elles ne constituent qu'une partie de l'enseignement de la géographie locale, le cadre dans lequel sont renfermées les choses animées ou inanimées qu'il s'agit de connaître. Chercher entre les divers objets d'une même région les relations de cause à effet, de simultanéité ou de contiguïté, sont des occupations plus importantes que la description pure et simple des lieux. C'est dans les leçons de géographie locale que s'exercent le plus activement les facultés d'observation et de jugement du jeune écolier : rien ne remplacera pour cet âge les impressions et les idées acquises par l'étude directe du lieu natal. Il convient donc d'y rattacher fortement les connaissances nouvelles fournies par le livre. Celui-ci ne peut devenir utile et intéressant que s'il traduit et illustre des faits et des sentiments produits dans l'âme enfantine par les circonstances de la vie ordinaire. La géographie locale, plus que toute autre branche d'enseignement, doit maintenir un lien constant entre la famille et l'école, puisqu'elle révèle à l'enfant le monde qui l'environne immédiatement et lui apprend ainsi à apprécier les innombrables ressources mises par la nature à sa disposition.

(A suivre.)

U. B.

SUJETS D'EXAMEN

Ecoles primaires de Genève.

Examens du lundi 16 juin 1902.

ORTHOGRAPHE

Première année. — Les oiseaux ont un bec, deux pattes et deux ailes ; ils sont couverts de plumes. Les oiseaux sont utiles ; ils mangent les chenilles.

J'aime les joyeux chants du pinson et de l'alouette.

Le cygne, la mouette et le canard nagent très bien.

Deuxième année. — Voici le printemps ; les prés sont verts, les arbres sont fleuris, le soleil est plus chaud ; les petits oiseaux chantent dans les bois et dans les vergers. L'abeille quitte sa ruche ; elle voltige dans les jardins et dans les prés et récolte le miel sur les fleurs. Nous profiterons des beaux jours et nous ferons de charmantes promenades dans la campagne.

ARITHMÉTIQUE

Première année.

15 pommes	8 oranges	73	80
29 »	30 »	— 27	— 24
7 »	7 »
39 »	49 »		
+ 8 »	+ 17 »		

... 12 = 3 + 3 + 3 + 16 = 9 + .
15 = 2 + 7 + .	18 = . + . + . (3 nombres égaux)
19 = 7 + 2 + 8 + .	17 = . + . + . + .
11 = 2 + 4 + .	14 = . + .

(Remplacer les points par des chiffres).

Deuxième année.

29
135
46
98
436
+ 209

316

— ...
170

(Trouver le nombre que l'on a ôté).

De 6 centaines, retranchez 5 centaines, 7 dizaines, 2 unités, et multipliez le reste par 39.

Maman achète au marché pour 25 centimes de salade, 70 centimes de pois et deux douzaines et demie d'œufs à 8 centimes l'œuf. Combien lui reste-t-il si elle avait 7 francs dans sa bourse ?

Examens du mardi 17 juin 1902.

THÈME

Troisièmes et quatrièmes années. — Le chêne, le hêtre, le frêne, le mélèze, le bouleau et le sapin sont les géants de la forêt. Ces arbres ont des racines profondes, un gros tronc et des branches étendues qui protègent de leur ombre mille fleurettes ravissantes. Pendant les grandes chaleurs de l'été, on se promène avec bonheur dans les forêts épaisses et silencieuses.

Quatrièmes années seulement. — Des filets d'eau ruissellent sous les fougères et sous les mousses et entretiennent partout une délicieuse fraîcheur. Le promeneur y peut rêver à son aise, car le grand silence n'est troublé que par le doux murmure des ruisseaux voisins, par le babil des oisillons dans les branches ou par le chant lointain des coucous mystérieux.

Cinquièmes et sixièmes années. — Les anciens historiens nous ont raconté que, vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, le Vésuve ensevelit sous ses cendres et ses laves trois villes florissantes avec tous leurs habitants qui, surpris par un événement que rien ne faisait prévoir, n'avaient pu s'enfuir à temps.

Une catastrophe semblable a frappé dernièrement la petite île française de la Martinique, en détruisant de fond en comble la ville de Saint-Pierre dont tous les malheureux habitants ont péri dans les flammes : une montagne voisine, jusque-là inoffensive, s'était brusquement transformée en volcan.

Sixièmes années seulement. — Sous l'irrésistible pression d'une force intérieure immense, ses flancs s'étaient déchirés et, par toutes les ouvertures béantes, elle avait vomi sur la ville, et elle vomit encore, une pluie de cendres, de pierres et de flammes mêlées à des gaz mortels. En un instant, tout fut anéanti ; les vaisseaux mêmes qui étaient dans le port ont été détruits.

ARITHMÉTIQUE

Troisième année. — Quel est : a) le quart de 940 litres ?

b) le sixième de 3450 mètres ?

Deux ouvriers, en travaillant ensemble pendant 17 jours, ont gagné 221 fr. L'un a reçu 6 fr. par jour ; quel est le prix de la journée du second ?

Un marchand achète 275 fr. un tonneau de vin qui contient 270 bouteilles. Il paie 24 fr. de droits d'entrée, 13 fr. de port et 12 fr. pour la mise en bouteilles. Quel bénéfice fera-t-il en vendant ce vin 2 fr. la bouteille ?

Quatrième année. — Ecrivez sous la forme décimale : $\frac{2}{10}$, $\frac{3}{100}$, $\frac{25}{1000}$, $\frac{45}{10000}$.

Un négociant a acheté en fabrique 15,000 bouteilles pour 1300 fr. Les frais de transport et autres se sont élevés à 5 fr. 65 par mille, et il a revendu ses bouteilles 17 fr. 40 le cent. Quel a été son bénéfice ?

Un épicier a acheté deux sortes de café, au prix de 1 fr. 40 et 1 fr. 85 le kilo. Il prend 36 kg. $\frac{1}{2}$ du 1^{er} et 15 kg. du 2^{me}, et en fait un mélange. Combien devra-t-il vendre le kilo de ce mélange pour gagner 19 fr. ?

Cinquième année. — Additionnez $\frac{5}{12}$, $\frac{2}{5}$ et $\frac{1}{10}$, et multipliez le total par $\frac{3}{5}$.

Réduisez en mètres $\frac{7}{8}$ km., $\frac{27}{40}$ km.

J'ai acheté, il y a deux ans, 42 hectolitres $\frac{1}{4}$ de vin à 36 fr. l'hectolitre. Depuis cette époque, ce vin a fait un déchet de 20 0/0. Je viens de le revendre 45 fr. l'hectolitre. Ai-je réalisé un bénéfice ?

Une pièce d'étoffe de 40,60 m. a coûté 101 fr. 50. On en prend 11,50 m. pour faire une robe ; on emploie en outre 3,90 m. de doublure à 95 cent. le mètre et l'on paie 12 fr. 30 à la couturière. Trouver le prix de la robe.

Sixième année. — L'intérêt de 4650 fr. en 7 mois est de fr. 108,50. A quel taux cet argent a-t-il été prêté ?

Quel capital faut-il posséder pour que, au 3 $\frac{3}{4}$ 0/0, il produise 6 fr. par jour (année de 365 jours).

Une tante lègue à ses deux neveux et à ses deux nièces une fortune de 30,000 francs, qu'ils doivent se partager de manière que chaque neveu ait 1000 francs, de plus que chaque nièce. L'Etat prélevant le 5 0/0 à titre d'impôt sur les successions indirectes, on demande combien il revient à l'Etat et combien à chacun des héritiers.

GÉOGRAPHIE

Cinquième année. — Le continent australien : sa situation, ses habitants, ses productions.

Décrivez succinctement la route suivie par un navire allant d'Égypte au Japon : mers, ports, etc.

Sixième année. — Comparez la Suisse avec la Belgique : aspects différents de ces deux pays ; situation, gouvernement, langues parlées ; productions minérales.

Principales voies de communication entre la Suisse et les pays limitrophes.

(Comm. de M. Ch. Vignier, insp. scolaire.)

RÉCITATION

L'enfance.

Sous le toit paternel, dans les bras d'une mère,
Entendre et répéter des paroles d'amour,
S'endormir en disant une douce prière,
Faire des rêves d'or en attendant le jour ;

S'éveiller tout joyeux quand s'entrouvrent les roses
Et, semblable à l'oiseau, gazouiller au réveil ;
Comme le papillon voler sur toutes choses,
Être heureux d'une fleur, d'un rayon de soleil

Ne pas savoir pourquoi le ciel a des nuages,
Pourquoi les yeux souvent laissent tomber des pleurs,
Pourquoi les jours d'été ramènent les orages,
Lorsqu'on grandit, pourquoi l'on connaît les douleurs ;

Être comme un rayon qui brille sur nos fanges,
Avoir des yeux d'azur, avoir des boucles d'or ;
Faire dire aux mortels que la terre a ses anges,
Aimer Dieu tendrement sans le connaître encor ;

Voilà l'enfant, voilà la vie à son aurore.
En voyant le matin, on attend un beau jour,
Comme un rayon plus pur dont l'aube se colore,
Dieu mit près du berceau l'espérance et l'amour.

LÉONCE CELSIS.

Enfance.

(Vers à ma fille.)

A travers combien de dangers
Doit passer ta débile enfance !
A quoi tiennent les fils légers,
Liens de ta frêle existence !
Un souffle, une ombre fait périr
La fleur et sa grâce éphémère,
Et le trépas peut te saisir
Jusque sur le sein de ta mère.

Ah ! que plutôt sur ton berceau
S'étende la main paternelle
Du Dieu qui marqua de son sceau
L'enfance innocente et fidèle !
Que ta voix réjouisse un jour
Le cœur attendri de ton père
Et que tes baisers, pleins d'amour,
Dérident le front de ta mère.

A. VINET.

Les foins.

Prends ta faux, ton bidon pour boire,
Prends ton marteau, ta pierre noire,
Fancheur, car c'est en juin
Que l'on fauche le foin.

L'étoile du berger dispute
Un coin de ciel au matin blanc.
Le faucheur a quitté sa hutte ;
Il arrive au pré d'un pas lent.
Il monte sa faux amincie
Par les coups du marteau carré ;
Il l'aiguise afin qu'elle scie
Ras terre les herbes du pré.

La faux s'en va de droite à gauche,
Avec un rythme cadencé ;
L'herbe, à mesure qu'on la fauche,
Tombe et s'aligne en rang pressé.
De mulots une bande folle
Est interrompue en ses jeux ;
Oiseaux, abeilles, tout s'envole ;
La couleuvre est coupée en deux.

Courbé, le faucheur se démène,
Inondé de larges sueurs,
Sur ses pas la mort se promène,
Elle tranche le fil des fleurs.
L'herbe est coupée et les faneuses
Viennent avec leurs longs rateaux,
En chantant des chansons joyeuses.
Fancheur, laisse dormir ta faux.

PIERRE DUPONT.

DICTÉES

La migration des oiseaux.

Au retour de la gaie saison, les oiseaux voyageurs quittent les rives lointaines de l'Afrique ; ils s'élancent sur l'aile des vents et traversent les mers ; en descendant sur une terre hospitalière, ils la saluent de leurs chansons joyeuses. Ils y trouvent des festins tout préparés par les mains de la Providence et reconnaissent les prairies paternelles où ils prirent leur première volée. La gentille fauvette a retrouvé sa vieille aubépine et le rossignol, son épaisse feuillée ; chacun se prépare à de nouvelles joies. Mais, après l'été, lorsque la bise glaciale commence à ramener les frimas sous nos cieux, chaque espèce rassemble sa jeune famille pour la conduire dans des régions plus heureuses.

EUG. M.

Salvan.

Tout le monde connaît, au moins de nom, la gorge du Trient, près de Martigny, effroyable et tortueuse fissure qui entr'ouvre du haut en bas un rocher de deux cents mètres, si étroite et si noire qu'elle semble l'entrée de l'enfer. Mais ce que plus d'un touriste ignore, c'est qu'au sommet de cet horrible rocher, à droite, sur un épaulement invisible d'en bas, s'étale un riant plateau vert, aussi lumineux

que la gorge est sombre, et sur ce plateau, un paisible village montagnard, véritable idylle à deux pas d'un gouffre. Ce village est Salvan. Sa position singulière et charmante, son aspect aimable et original le font remarquer de tous les voyageurs qui ont l'occasion de s'y arrêter en allant à Chamonix. C'est surtout le matin qu'il faut le voir, à l'heure où les premiers rayons encore dorés viennent l'éveiller et le faire sourire. Comme tout village bien pensant, il se serre autour de son église, de sa chère église au clocher svelte, bien blanche et veillant de haut sur les toits paisibles. Chacun de ses chalets de mélèze bruni offre au soleil ses galeries, où sèchent, protégées par le large auvent, les récoltes étalées par petites gerbes; son jardinet soigné et fleuri, sa ruche peuplée d'abeilles et son abondante provision de bois empilée pour l'hiver.

JAVELLE.

Le lavoir.

Le lavoir n'est jamais désert; à Salvan, on semble avoir la manie de laver. Toutes les femmes lavent, tous les enfants lavent, et c'est beaucoup si les hommes ne s'en mêlent pas. Quand une fois les ménagères sont agenouillées au bord du canal, elles en ont pour des heures à tordre, à presser, à rincer à grands coups de battoir. A leurs côtés, les enfants tapent, tordent et barbotent à qui mieux mieux. Les plus grandes fillettes s'essaient à laver sérieusement de vrai linge; les plus jeunes n'en sont encore qu'aux chiffons. D'un air très entendu, de petites matrones de quatre ans instruisent dans les secrets de l'art un bambin qui ne sait pas parler, marche à peine, mais qui est déjà là, accroupi, son chiffon à la main, le plongeant et le replongeant, tapant aussi de toute la force de ses petites mains potelées et maladroitement, toutes rougies par l'eau froide. L'eau est profonde d'un pied à peine; circonstance heureuse, car parfois le courant emporte le chiffon, voulant le rattraper, le marmot se penche et culbute tout entier dans le petit canal. On le repêche tout mouillé et pleurant; sa mère le gronde et l'emmène; une demi-heure après, vous le revoyez à la même place qui barbote et tape toujours.

(Communication de J. Baudat.)

JAVELLE.

COMPTABILITÉ

Compte de caisse d'un marchand de bestiaux.

M. Gatzmann, marchand de bestiaux à M., vous prie de lui établir son compte de caisse pour le mois de janvier, connaissant ce qui suit :

Au 1^{er} janvier, la caisse contenait f. 928.70. Le 3, il reçoit le paiement d'un cheval vendu f. 540, le 3 juillet 1900, avec intérêt au 5 % l'an. Le 5, il achète 3 vaches du prix moyen de f. 388 moins escompte du 3 %. Le 7, G. reçoit paiement de 4 vaches vendues le 7 août 1900, f. 455 avec intérêt au 0,8 % par mois. Le 10, il achète 2 chevaux, l'un de f. 680, l'autre de f. 475, moins escompte du 2 1/2 %. Le 12, il reçoit le 38 % de la valeur d'un cheval vendu f. 560 (l'acheteur ayant fait faillite). Le 15, G. vend une vache f. 450; l'acquéreur paie comptant et bénéficie d'un escompte du 2 %. Le 18, il achète 4 génisses pour f. 980 moins escompte du 2 1/2 %. Le 20, il reçoit le prix de 5 vaches, vendues le 20 novembre 1900, f. 1850, et de 2 chevaux de f. 640 pièce, vendus le 20 septembre: le tout avec intérêt au 0,5 % par mois. Le 22, il achète 26,8 qm. de foin à f. 9.50 le qm. et 9,75 qm. de paille à f. 7,40 le qm. Le 23, il encaisse le prix de 2 vaches vendues f. 475 pièce, le 23 mai 1900, plus intérêt au 4 1/2 % l'an. Le 25, il vend au comptant un tas de fumier de 19,4 m³ à f. 13,25 le m³. Le 28, il achète un cheval pour f. 325 et une vache pour f. 280. Enfin, le 31, il reçoit le remboursement d'une cédula de f. 1200 avec intérêts au 4 1/2 %.

(Arrondir par 5 ou 0.)

Compte de caisse de M. Gatzmann.

1901		DOIT		AVOIR		
		Fr.	C.	Fr.	C.	
Janv.	1	En caisse à ce jour	928	70		
»		Reçu 540 fr. plus int. pendant 6 mois				
»	3	au 5 ⁰ / ₀	553	50		
«	5	Acheté 3 vaches pour 1164 fr., esc. 3 ⁰ / ₀			1129	10
»	7	Reçu fr. 1820, plus int. au 4 ⁰ / ₀	1892	80		
»	10	Acheté 2 chevaux : 1155 fr., esc. 2 ¹ / ₂ ⁰ / ₀ .			1126	10
»	12	Reçu les 38 ⁰ / ₀ de fr. 560	212	80		
»	15	Vendu 1 vache fr. 450, esc. 2 ⁰ / ₀	441	—		
»	18	Acheté 4 génisses : fr. 980, esc. 2 ¹ / ₂ ⁰ / ₀ .			955	50
»	20	Reçu fr. 1850, plus int. au 1 ⁰ / ₀	1868	50		
»	20	Reçu fr. 1280, plus int. au 2 ⁰ / ₀	1305	60		
»	22	Acheté foin : 26,8 q. à fr. 9,50 le q. . .			254	60
»	22	Acheté paille : 9,75 q. à fr. 7,40 le q. .			72	15
»		Reçu fr. 950 plus int. 4 ¹ / ₂ ⁰ / ₀ pendant				
»	23	8 mois	978	50		
»	25	Vendu, fumier : 19,4 m ³ à fr. 13,25. . .	257	05		
»	28	Acheté 1 vache et 1 cheval			605	—
»		Reçu cédule de fr. 1200 plus int. au				
»	31	4 ¹ / ₂ ⁰ / ₀	1254	—		
»	31	Solde en caisse			5550	—
		SOMMES ÉGALES	9692	45	9692	45

A. PANCHAUD, inst.

VARIÉTÉ

Sous l'acacia.

Les abeilles bourdonnent sous l'acacia en fleurs. Le soleil se glisse à travers les branches et zèbre d'or le gravier de l'allée, tandis que les roses et les héliotropes étalent leurs trésors embaumés dans les plates-bandes. Je suis assis sous le vieil acacia dont les grappes s'entr'ouvrent pleines d'un miel délicieux. Une bouffée d'air m'apporte leur odeur pénétrante..., et, en même temps, comme une épée affilée, le souvenir est entré dans mon âme.

Un matin de juin, pareil à celui d'aujourd'hui, à cette même place, sur ce même banc, je me revois avec mes deux trésors, mes deux petites filles. L'une, espiègle enfant aux yeux de jais ; l'autre avec des yeux de velours brun. *Maman* était sortie, et je me trouvais seul gardien du logis et de mes lutins bien aimés.

Comme le soleil brillait dans un ciel sans nuage, il fut bien vite décidé que l'on irait s'amuser au jardin, et le pauvre papa s'en était vu de toutes les couleurs. Il lui avait fallu retrouver ses jambes de vingt ans et gambader dans les allées, imiter des cris d'animaux étranges, devenir tour à tour chat, tigre et souris. Le moyen de se refuser à ces transformations quand de petits bras vous enlacent et que de petites bouches roses vous prodiguent tour à tour et les promesses et les baisers ! Aussi quels rires dans le jardin, quelles courses échevelées, et quels cris de terreur ou de joie !

Exténué, rendu, je m'assis sous l'acacia, où je fus bientôt rejoint par mes deux fillettes, le teint animé, ravissantes dans leur simple robe du matin. — Oh ! les exquis et frais boutons de roses que ces mignons enfants de quatre et de six ans

— Elles comprirent que les courses étaient terminées, que le repos allait commencer, et elles se mirent toutes deux sur mes genoux en me demandant une histoire. Et comme je réclamaï un instant de répit, ce furent des tendresses et des cajoleries sans fin. — C'était bien sûr qu'on ne voulait pas fatiguer petit père, on l'aimait trop pour ça ! — Qui peindra ces visages penchés vers le mien, et ce bonheur exquis de plonger mes yeux dans leurs yeux, et de les étreindre contre mon cœur ! J'écoutais le frais babil de mes enfants, tandis que les grillons chantaient dans le verger et que les abeilles bourdonnaient sur les grappes de l'acacia.

— Comme il a chaud, ce pauvre père, il faut lui ôter son chapeau !

Soudain, l'une des fillettes devint toute sérieuse.

— Qu'as-tu donc ? m'écriai-je étonné de ce changement subit de physionomie.

— Regarde, oh ! regarde, dit-elle à sa sœur sans me répondre, papa a des cheveux blancs !... et ces deux figures rieuses prirent une expression désolée... Est-ce que tu vas devenir blanc et courbé comme grand-père... et puis tu mourras comme lui ?...

— C'est le sort commun, mes chéries, répondis-je en souriant pour les rassurer ; mais je suis jeune et j'espère que je passerai encore avec vous bien, bien des années. C'est en vain que j'essayai de les consoler. En un instant l'idée de la vieillesse et de la mort avait surgi dans leur esprit..., et je les voyais fondant en larmes et cachant leurs têtes dans ma poitrine comme deux pauvres petits oiseaux effrayés par l'orage : « Non ! non ! je ne veux pas que tu meures ! » — et comme je m'efforçais de la raisonner et de la tranquilliser, elle leva la tête, et ses beaux yeux bruns se tournèrent vers le ciel :

— O mon Dieu ! s'écria-t-elle avec passion, fais que papa ne meure qu'après nous !

Un frisson glaça mon être...

Je ne sais ce qui arriva alors. Le passage d'un nuage devant le soleil, le vol d'un oiseau changea le cours de leurs idées, et un instant plus tard, les rires et les gambades avaient repris de plus belle dans les allées du jardin. Mais moi, je restai encore longtemps sur ce banc, comme si j'avais reçu une blessure au cœur.

Oh ! prière imprudente et fatale, tu étais sortie de lèvres trop pures et trop innocentes pour ne pas être exaucée ! Et pourtant ce n'est pas au père de fermer les yeux de ses enfants... Il est fait pour les précéder dans la mort comme il les a précédés dans la vie.

Il a fallu qu'ils s'envolent l'un après l'autre, mes anges aux blanches ailes, et la prière de l'enfant, cruelle dans son égoïste tendresse, s'est tout à fait réalisée. Deux fois j'ai vu la mort entrer dans ma demeure ; elle a emporté nos trésors. notre jeunesse, notre bonheur, notre orgueil. Ah ! si tu avais su, ma fillette chérie, toi qui m'aimais tant ! si tu avais pu me voir dans l'avenir, courbé sur vos tombes, désespéré, traînant misérablement une vie désolée, non ! tu n'aurais pas prononcé ta prière !...

Et sorti de ma rêverie, je me retrouve seul dans le jardin embaumé d'héliotropes et de roses, sous l'acacia en fleurs tout plein de bourdonnements d'abeilles.

(Communication de A. Cuchet).

AUGUSTE BLONDEL.

Les hommes sont comme les vagues de la mer : ils se font souvent un panache de leur écume.

MARIE VALYÈRE.

La réalité est le gendarme qui mène au poste l'imagination prise en flagrant délit de vagabondage.

FERNAND HENRY.